CADES
Rembourser la dette, assurer le futur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 novembre 2026

Conseil d'administration de la CADES

Le conseil d'administration de la CADES a examiné les dernières prévisions pour l'exercice 2026 et approuvé le budget pour l'année 2027.

Il a constaté que les prévisions de recettes pour 2026 étaient légèrement en deçà de celles attendues lors de l'élaboration de la LFSS pour 2026, une fois prise en compte la reprise de dette de 15Md€.

Les dernières prévisions montrent cependant que la CADES devrait être en capacité d'amortir 16 Md€ de dettes sociales sur l'exercice courant et 16,5Md€ en 2027.

La CADES présentera son programme de financement 2027 ultérieurement.

A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et de la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend notamment quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1er octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. La CADES est maintenue en tant qu'entité indépendante garantissant l'effectivité du principe de cantonnement et d'amortissement de la dette sociale, conservant les prérogatives de son président exécutif, du conseil d'administration et de son comité de surveillance. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer, directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.

Contact CADES

Philippe PETITBON
Secrétaire général
Tél. : 01 40 04 15 41
philippe.petitbon@cades.fr

Jade LE BORGNE
Chargée de communication
Tél. : 01 40 04 15 37
jade.le-borgne@cades.fr

CADES
Rembourser la dette, assurer le futur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 novembre 2026

Conseil d'administration de la CADES

Le conseil d'administration de la CADES a examiné les dernières prévisions pour l'exercice 2026 et approuvé le budget pour l'année 2027.

Il a constaté que les prévisions de recettes pour 2026 étaient légèrement en deçà de celles attendues lors de l'élaboration de la LFSS pour 2026, une fois prise en compte la reprise de dette de 15Md€.

Les dernières prévisions montrent cependant que la CADES devrait être en capacité d'amortir 16 Md€ de dettes sociales sur l'exercice courant et 16,5Md€ en 2027.

La CADES présentera son programme de financement 2027 ultérieurement.

A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et de la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend notamment quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1er octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. La CADES est maintenue en tant qu'entité indépendante garantissant l'effectivité du principe de cantonnement et d'amortissement de la dette sociale, conservant les prérogatives de son président exécutif, du conseil d'administration et de son comité de surveillance. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer, directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.

Contact CADES

Philippe PETITBON
Secrétaire général
Tél. : 01 40 04 15 41
philippe.petitbon@cades.fr

Jade LE BORGNE
Chargée de communication
Tél. : 01 40 04 15 37
jade.le-borgne@cades.fr